

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE-ESSONNE

SEANCE PUBLIQUE DU 19 FEVRIER 2010

L'an deux mille dix, le 19 février à vingt heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué par le Président Jean-Pierre BECHTER, en date du 12 février 2010, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonnes au rond-point de la Demi-lune, 91830 Le Coudray-Montceaux.

Elus présents : Jean-Pierre BECHTER

CORBEIL-ESSONNES : Jean-François AYMARD, Jean-François BAYLE, François BUSY, Sylvain DANTU, Cristela DE OLIVEIRA, Samira KETFI, Damanguere Redanga N'GAIBONA, Bastien SADOUL.

LE COUDRAY-MONTCEAUX : Jacques BEAUDET, Michel BERNARD, François GROS, Colette MARTIN, Stéphane PIHAN, Christine PINAUD-GROS, Arlette TRAMBLAY.

SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL : Claude DECHAMP, Gilles DELAME, Jean-Marc DEVOGE, Michelle FOUCHER, Michèle JEHANNO, Anne-Marie LANZA, Pierre LORIN, Jean-Pierre MARCELIN, Michel PILOT.

SOISY-SUR-SEINE : Paul CHAMBREUIL, Cécile CLOAREC, Christine LANTZ-SEGARD, Bernard MEDER, Elisabeth PETITDIDIER, Jean-Baptiste ROUSSEAU, François SCHORTER.

ETIOLLES : Piero DELA MARIA BASSANI, Daniel FONTAINE, Alain GOUDET, Thierry MAINE, Isabelle TROUSSELLE.

Jacques LEBIGRE donne pouvoir à Jean-Pierre BECHTER
Carlos DA SILVA donne pouvoir à Stéphane PIHAN
Mourad BOUDJEMAA donne pouvoir à Elisabeth PETITDIDIER
Philippe BRUN donne pouvoir à Daniel FONTAINE
Alyat FRANTZ donne pouvoir à Isabelle TROUSSELLE
Elisabeth GIRARDIN donne pouvoir à François GROS
Annie GRAND donne pouvoir à Alain GOUDET
Isabelle NOACHOVITCH-FLOQUET donne pouvoir à Thierry MAINE

Absents : Stéphanie COUTARD, Marie-Pascale LEFORT, Françoise NOUAILHAC

Formant la majorité des membres.

La séance est ouverte à 20 heures 30.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président Jean-Pierre BECHTER, déclare la séance ouverte.

Il est procédé à la désignation du secrétaire de séance. Madame Cristela DE OLIVEIRA, désignée, accepte de remplir cette fonction.

Le Président indique que le registre des décisions est à la disposition des conseillers communautaires, dans la salle du conseil.

Le Conseil Communautaire donne acte au Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne de la communication des décisions prises en vertu de la délégation qui lui a été consentie.

1 ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Approbation du procès-verbal de la séance publique du 15 décembre 2009

Adopté à l'unanimité

1.2 Indemnité de conseil du receveur municipal

Adopté à l'unanimité

1.3 Délégation du Conseil communautaire au Président

Stéphane PIHAN explique qu'il n'est pas d'accord avec le paragraphe relatif aux dons et legs et décide de voter contre la délibération.

Adopté à la majorité, 43 votes pour, 2 votes contre (Stéphane PIHAN, Carlos DA SILVA)

1.5 Rapport comportant les observations définitives arrêtées par la Chambre Régionale des Comptes d'Ile de France sur la gestion de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne dans le cadre de l'enquête « politique de la ville »

Bastien SADOUL explique que l'enquête fait état d'un problème de coordination générale des partenaires et d'un manque de lisibilité comptable des actions de la politique de la ville.

Prend acte à l'unanimité

1.6 Adhésion de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne à la Charte départementale de prévention des déchets

Cette charte a pour objectifs de fixer des engagements, de créer et animer un réseau territorial autour de la prévention des déchets, ce afin de développer des partenariats et des synergies entre les signataires.

Adopté à l'unanimité

1.7 Mise à disposition d'un terrain nu de la ville d'Etiolles à la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne situé 2 route de Jarcy à Etiolles, pour la réalisation d'une Maison des Arts Martiaux

Il s'agit pour la ville d'Etiolles, propriétaire du terrain, de le mettre à disposition de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne dans le cadre de la réalisation de la Maison des Arts Martiaux.

Adopté à l'unanimité

1.8 Modification de l'Enveloppe Financière Prévisionnelle – Desserte de la ZAC des Haies Blanches au Coudray-Montceaux

Il convient d'adapter l'enveloppe financière prévisionnelle aux besoins à satisfaire.

Adopté à l'unanimité

1.9 Création d'un poste de webmaster

Adopté à l'unanimité

1.10 Demande de subvention à la Région Ile-de-France dans le cadre de l'installation d'une toiture végétalisée à la Maison des Arts Martiaux d'Etiolles

Adopté à la majorité, 42 votes pour, 3 abstentions (Pierre LORIN, Stéphane PIHAN, Carlos DA SILVA)

2 DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2.1 Acquisition de deux appartements situés dans l'immeuble du 4 rue Emile Zola à Corbeil-Essonnes – appartenant à Monsieur GOMES SIDONIO

Adopté à l'unanimité

2.2 Modification de la délibération 09-1215-16 portant approbation du projet d'investissement de l'aménagement de la RN7 et de son plan de financement dans le cadre du projet intégré Feder « In'Europe » et autorisation du Président à signer la convention et tout document y afférant

Cela permettra l'instruction des demandes de subventions auprès des différents financeurs et le conventionnement des subventions avec ces derniers.

Adopté à l'unanimité

2.3 Avance sur subvention 2010 à la Maison de l'Emploi

Adopté à l'unanimité

2.4 Avance sur subvention 2010 à la Mission Intercommunale Vers l'Emploi

Samira KETFI souhaite que le montant de la subvention soit abondé de 13 000€. Il est décidé d'autoriser la signature de la convention d'objectifs au moment du vote du Budget et de verser les 3/12^{ème} de la subvention par rapport au montant voté l'an passé.

Adopté à l'unanimité

2.5 Avance sur subvention 2010 à l'association PLIE

Samira KETFI souhaite que le montant de la subvention soit abondé de 20 000€. Comme pour la délibération précédente, il est décidé de reporter l'approbation de la convention d'objectifs au prochain conseil communautaire et de verser les 3/12^{ème} de la subvention par rapport au montant voté l'an passé.

Adopté à l'unanimité

3 CADRE DE VIE COMMUNAUTAIRE

3.1 Avenant n°1 au marché 2007-66-03 relatif à l'assurance de la flotte automobile

Adopté à l'unanimité

3.2 Résiliation du marché 2007-59 relatif à la mission coordination sécurité et protection de la santé pour le réaménagement de l'Avenue Allende et du Boulevard Dunant (Montconseil)

Adopté à l'unanimité

3.3 Délibération autorisant le Président à lancer et à signer un marché de prestations de nettoyage des bâtiments communautaires

Adopté à l'unanimité

3.4 Délibération autorisant le Président à signer l'avenant n°7 au marché d'exploitation des installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire et installations connexes

Cet avenant doit permettre de prendre en compte les modifications intervenues sur certaines des structures de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne.

Adopté à l'unanimité

3.5 Modification de l'imputation budgétaire pour le marché de travaux en matière d'éclairage public

Adopté à l'unanimité

3.6 Délibération autorisant le Président à résilier le marché de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de réhabilitation et l'aménagement du Théâtre
Adopté à l'unanimité

3.7 Délibération autorisant le Président à déposer un permis de construire pour la création d'une liaison indépendante entre les vestiaires et le bassin de 50 mètres du Stade nautique

Jean-Baptiste ROUSSEAU demande à ce que les points 3.7 et 3.8 soient retirés de l'ordre du jour, permettant ainsi de procéder à une étude complémentaire.
Retiré de l'ordre du jour

3.8 Délibération autorisant le Président à déposer un permis de construire pour la création de bureaux associatifs au droit de la chaufferie au Stade nautique
Retiré de l'ordre du jour

Débat d'Orientation Budgétaire

Après avoir entendu la présentation des orientations budgétaires par le Vice-président Daniel FONTAINE, ce point a fait l'objet d'un débat.
Après épuisement des questions, le Conseil communautaire prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.

Fait au Coudray-Montceaux, le 24 février 2010.

Cette séance fait l'objet d'un enregistrement qui est à la disposition du public.

Jean-Pierre BECHTER



Président de la
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne